

## PENALITES CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES – PHASE 1

### Abréviations employées et coût

#### Messieurs et Dames

1 = Forfait général	100,00 €
2 = Forfait dans sa salle (1 <sup>ère</sup> fois)	50,00 €
3 = Forfait extérieur (1 <sup>ère</sup> fois)	38,00 €
4 = Feuille de match en retard (Non parvenue au Comité le vendredi de la semaine suivant la rencontre)	21,00 €
5 = Feuille de rencontre non reçue <sup>(2)</sup>	PE + 41,00 €
6 = Feuilles incomplètes (N° d'équipe, N° de licence, prénom ...) <sup>(1)</sup> Ou composition de l'équipe exempte non reçue	11,00 €
7 = Joueur non qualifié (joueur non licencié, licencié hors délai, brûlé, etc ...)	13,00 €
8 = Mauvaise composition d'équipe	PE + 11,70 €
9 = Erreur d'inscription, présentation illisible <sup>(1)</sup>	11,80 €
10= Saisie informatique du résultat non effectuée à temps <sup>(2)</sup>	13,00 €
11= Non-saisie informatique de la feuille de rencontre (composition des équipes et détail des parties) <sup>(2)</sup>	20,00 €
<b>Caution pour appel</b>	<b>80,00 €</b>

<sup>(1)</sup> Pour ces motifs, la pénalité financière est appliquée aux deux associations.

<sup>(2)</sup> Les pénalités pour ces motifs peuvent être cumulées (Art.IV.7)

DIV	JOURNEE	MOTIF	CLUB	EXPLICATION SUPPLEMENTAIRE	Décision CS
PRF	1	6	BOIS COLOMBES 1 CHATENAY MALABRY 4	Manquent ligue et signatures au verso encart « cartons ».	Voir rappel ci-dessous
PRF	1	6	MONTRouGE 1 COURBEVOIE 3	Manquent signature Juge-Arbitre au verso encart « cartons » et signature capitaine X au verso encart « réserves ou réclamations ».	Voir rappel ci-dessous
PRM/A	1	6	LA GARENNE COLOMBES 2 RUEIL 3	Manquent signatures au verso de la feuille de rencontre.	Voir rappel ci-dessous
PRM/A	1	6	BOURG LA REINE 1 SURESNES 2	Manquent signatures au verso de la feuille de rencontre.	Voir rappel ci-dessous
PRM/A	1	6	CHATENAY MALABRY 3 MONTRouGE 1	Manquent signatures au verso de la feuille de rencontre.	Voir rappel ci-dessous
PRM/A	1	6	MALAKOFF 4 ACBB 10	Manquent signatures au verso encart « cartons ».	Voir rappel ci-dessous
PRM/B	1	6	CHATILLON 4 LEVALLOIS 10	Manquent signatures au verso encart « cartons ».	Voir rappel ci-dessous
PRM/D	1	6	CHATENAY MALABRY 2 SCEAUX 4	Manquent signature capitaine de Sceaux au recto et signatures verso de la feuille de rencontre.	11,00 €, partagé
PRM/D	1	9	CHATENAY MALABRY 2 SCEAUX 4	Double 1 composé du joueur blessé : perte des 2 doubles pour erreur d'inscription.	11,80 €, partagé
PRM/D	1	6	LA GARENNE COLOMBES 1 LEVALLOIS 9	Manquent signatures au verso de la feuille de rencontre.	Voir rappel ci-dessous
D1/A	1	6	ASNIERES 4 MONTRouGE 4	Manquent signatures au verso de la feuille de rencontre.	Voir rappel ci-dessous
D1/A	1	6	MEUDON 4 PLESSIS ROBINSON 1	Manquent signatures au verso de la feuille de rencontre.	Voir rappel ci-dessous
D1/A	1	6	BOIS COLOMBES 7 ANTONY 5	Manquent signatures au verso encart « cartons ».	Voir rappel ci-dessous
D1/A	1	6	SCEAUX 5 RUEIL 4	Manquent signatures au verso encart « cartons ».	Voir rappel ci-dessous
D1/B	1	6	CHATILLON 5 CLICHY 3	Manquent signatures au verso encart « cartons ».	Voir rappel ci-dessous
D1/B	1	6	RUEIL 7 PLESSIS ROBINSON 4	Manquent signatures au verso de la feuille de rencontre.	Voir rappel ci-dessous
D1/C	1	6	RUEIL 6 CHATILLON 6	Manquent signatures au verso encart « cartons ».	Voir rappel ci-dessous
D1/C	1	6	MALAKOFF 5 FONTENAY 4	Manquent date de rencontre et signatures au verso encart « cartons ».	Voir rappel ci-dessous
D1/D	1	6	ASNIERES 3 PUTEAUX 3	Manque numéro association Asnières et signatures au verso de la feuille de rencontre.	Voir rappel ci-dessous
D1/D	1	6	RUEIL 10 RUEIL 12	Manquent signatures au verso de la feuille de rencontre.	Voir rappel ci-dessous
D1/E	1	6	BOURG LA REINE 3 MEUDON 6	Manquent signatures au verso encart « cartons ».	Voir rappel ci-dessous

D1/E	1	6	RUEIL 8 NEUILLY 8	Manquent signatures au verso encart « réserves et réclamations ».	Voir rappel ci-dessous
D1/E	1	6	VANVES 1 MALAKOFF 6	Manquent heure de rencontre, numéro d'équipe Malakoff dans intitulé association, « TOTAL DES POINTS DE CHAQUE EQUIPE », nom et numéro d'équipe de Malakoff dans récapitulatif des scores, signature du juge-arbitre et signatures au verso de la feuille de rencontre.	11,00 €, partagé + Voir rappel ci-dessous
D1/F	1	6	ASNIERES 2 EPI 7	Manquent signatures au verso de la feuille de rencontre.	Voir rappel ci-dessous
D1/F	1	6	PLESSIS ROBINSON 3 VOLTIGEURS BILLANCOURT 1	Manquent signatures au verso de la feuille de rencontre.	Voir rappel ci-dessous
D1/G	1	6	ASNIERES 5 NANTERRE 3	Manquent signatures au verso de la feuille de rencontre.	Voir rappel ci-dessous
D1/H	1	6	RUEIL 5 LA GARENNE COLOMBES 3	Manquent signatures au verso de la feuille de rencontre.	Voir rappel ci-dessous
D1/H	1	6	COLOMBES 3 EPI 6	Manquent signatures au verso encart « cartons » et signature JA encart « réserves et réclamations ».	Voir rappel ci-dessous
D2/A	1	6	VILLENEUVE LA GARENNE 1 EPI 10	Manquent signatures au verso encart « cartons ».	Voir rappel ci-dessous
D2/A	1	6	PLESSIS ROBINSON 6 CHATILLON 10	Manquent signatures au verso encart « cartons ».	Voir rappel ci-dessous
D2/B	1	6	CHATENAY MALABRY 4 LA GARENNE COLOMBES 4	Manque numéro d'équipe La Garenne dans intitulé association et récapitulatif des scores et signatures au verso de la feuille de rencontre.	Voir rappel ci-dessous
D2/B	1	6	BOIS COLOMBES 9 CHATILLON 9	Manquent signatures au verso encart « cartons ».	Voir rappel ci-dessous
D2/B	1	6	VANVES 2 ASNIERES 7	Manque heure de rencontre et signatures au verso encart « cartons ».	Voir rappel ci-dessous
D2/B	1	6	NANTERRE 4 LEVALLOIS 13	Manquent signatures au verso encart « cartons ».	Voir rappel ci-dessous
D2/C	1	6	PLESSIS ROBINSON 5 ANTONY 6	Manquent numéro et intitulé association Le Plessis Robinson, « TOTAL DES POINTS DE CHAQUE EQUIPE » et signatures au verso encart « cartons ».	11,00 €, partagé + Voir rappel ci-dessous
D2/C	1	6	VOLTIGEURS BILLANCOURT 3 ACBB 13	Manquent signatures au verso encart « cartons ».	Voir rappel ci-dessous
D2/C	1	6	CLICHY 4 BOIS COLOMBES 8	Manquent signatures au verso encart « cartons ».	Voir rappel ci-dessous
D3/A	1	6	CHATENAY MALABRY 5 STADE DE VANVES 3	Manquent signatures au verso encart « cartons ».	Voir rappel ci-dessous
D3/A	1	6	ANTONY 7 CLAMART 9	Manquent signatures au verso de la feuille de rencontre.	Voir rappel ci-dessous
D3/B	1	6	MALAKOFF 7 FONTENAY 6	Manquent signatures au verso encart « cartons ».	Voir rappel ci-dessous
D3/B	1	6	BOIS COLOMBES 10 COLOMBES 4	Manquent signatures JA et capitaine équipe X au verso encart « cartons ».	Voir rappel ci-dessous

## Autres décision(s) de la Commission Sportive :

### Rencontre PR Messieurs Poule D : CHATENAY MALABRY 2 / SCEAUX 4 – Journée 1 Phase 1

Production d'un certificat médical suite à la blessure du joueur ROUSSEAU Didier (Chatenay Malabry) au cours de la rencontre :

Décision :

- 1) Pour les parties relatives à l'indisponibilité du joueur Didier ROUSSEAU suite à blessure :
  - 1 Point-partie accordé pour toutes les parties individuelles pour lesquelles le joueur est indiqué "WO" (parties B-W et C-W) ;
  - Annulation des échanges de points-licence sur ces mêmes parties non disputées par le joueur.
- 2) Pour les doubles : selon l'article II.3.4 : En cas d'équipe incomplète ou si un double ne peut pas être disputé, l'unique double qui sera joué est le double 1.

Conséquence : sanction sur motif « Erreur d'inscription » (cas n°9) avec perte 2 - 0 des 2 doubles en faveur de Sceaux

Nouveau score de la rencontre : SCEAUX TT 4 : 22 - ASV CHATENAY MALABRY TT 2 : 18

**RAPPEL DU REGLEMENT SUR LES SIGNATURES :**

Article 1.8-i du règlement départemental (II.106 des règlements fédéraux pour le championnat par équipes)

**A la fin de la rencontre, le juge-arbitre fait signer la feuille de rencontre aux deux capitaines (recto et verso) : ils attestent ainsi de la conformité des résultats inscrits et d'avoir pris connaissance des réclamations, des réserves, des cartons infligés et de la présence des arbitres. Il signe ensuite la feuille de rencontre.**

Communiqué de la CSD :

- ⇒ En l'absence de mentions particulières dans les encadrés au verso de la feuille, ceux-ci seront barrés d'un trait oblique. Dans tous les cas, les signatures des capitaines et du JA sont obligatoires dans chaque case prévue à cet effet (sans oublier de signer le recto).

S'agissant d'une modification apportée au règlement fédéral de cette saison (applicable à tous les échelons de l'épreuve), la CSD a décidé de ne pas sanctionner ces oublis pour cette journée. Les sanctions seront appliquées à compter de la journée qui suivra la publication de ce document. **Prière de faire suivre l'information à tous les capitaines d'équipes et JA.**

**Précision de la CSD :** Pour les feuilles de rencontres saisies dans SPID (via www.fftt.com/monclub), une erreur d'inscription ou une information manquante ne donnera pas lieu systématiquement à une pénalité, la validation de celle-ci sera prononcée selon l'importance de l'anomalie constatée. Les décisions sont prises par délibération entre les membres de la CSD.

*Exemples : (non exhaustifs) L'absence de signatures, de composition des doubles, des totaux ou l'oubli du report des scores... font l'objet d'une validation systématique, les erreurs ou oubli de date, heure, lieu de rencontre... ne seront pas obligatoirement sanctionnés.*

Trois informations (ou plus) manquantes ou erronées sur une même feuille, quelles que soient leur importance, entraîneront la validation du motif indiqué.

Si une feuille est saisie par le département (saisie du résultat et/ou du détail de la feuille de rencontre), les motifs liés aux informations erronées ou manquantes donneront systématiquement lieu à validation de la pénalité associée.

~~La multiplicité d'anomalies constatées sur une même feuille de rencontre ou la répétition de motifs sur plusieurs journées pour une équipe donnée pourront donner lieu à la validation de la sanction envers la/les associations en cause.~~